

Journal de la session de juin 2010

Le mois de juin est traditionnellement dévolu à la revue des comptes de l'Etat. Les parlementaires se sont attelés à cette tâche lors de la dernière session du Grand Conseil. Mais en plus des différents rapports, la semaine a aussi permis de travailler sur une foule de dossiers divers. Elections des procureurs, loi sur le personnel, modernisation du registre foncier, etc. le menu a été chargé. Sans oublier les questions urgentes, la sécurité en particulier, qui ont occupé le vendredi matin.

Une fois n'est pas coutume le PLR est satisfait des comptes 2009 de l'Etat du Valais. Le chef du groupe PLR au Grand conseil, André Vernay, ne fait pas la fine bouche. Avec près de 242 millions de marge d'autofinancement et plus de 204 millions d'investissements nets, l'année 2009 a été favorable malgré la crise.

L'Etat a, aujourd'hui, une fortune de près de 329 millions. Les libéraux-radicaux ne demandent pas de nouvelles baisses d'impôts à court terme, car notre canton va au-devant de grands travaux. Toutefois, il est temps que notre Gouvernement livre sa vision et un plan de ces travaux.

La hausse constante des charges est importante, d'autant plus qu'elles augmentent nettement plus vite que l'indice des prix à la consommation. Le Conseil d'Etat devra être attentif à l'avenir à corriger cette situation qui peut devenir problématique.

Dans son analyse du rapport d'activité du Conseil d'Etat, André Vernay a félicité celui-ci pour la clarté et la bonne facture de ce document. Toutefois, il déplore l'absence de femmes cheffes de service. Pour un Etat qui se veut moderne, c'est difficilement acceptable.

Mais, au final, ces comptes 2009 ont été acceptés sans trop de discussions. Ils ont donné l'occasion de faire une tournée des

Départements et de poser des questions au Gouvernement.



Le chef du groupe PLR, André Vernay, peut être fier de ses troupes.

DECS

Le Département de l'Education, de la Culture et des Sports présente des comptes globalement satisfaisants. Yves Fournier, le porte-parole du groupe PLR, a soulevé deux remarques à partir de ce constat général. Tout d'abord, les bons résultats des HES, soit par les subventions reçues, soit par les revenus provenant des projets, sont encourageants. Ensuite, le député de Martigny a attiré l'attention sur la nécessité d'être attentif à la gestion et à la bonne gouvernance des entités paraétatiques.

DTEE

PLR

Les Libéraux-Radicaux

Les comptes du Département des Transports, de l'Équipement et de l'Environnement soulèvent quelques remarques des libéraux-radicaux. Charles-Albert Gillioz s'en est fait le porte-parole. L'autoroute doit se terminer dans les meilleurs délais, la variante 2018 / 2019 doit être privilégiée à celle de 2023. Des aménagements doivent être trouvés pour ne pas pénaliser nos entreprises locales. Les démarches entreprises par le Gouvernement concernant le doublement du Lötschberg sont positives.

Par contre, l'état général de nos routes se détériore, c'est inquiétant. Les retards à la commission cantonale des constructions le sont également. Enfin, le député-suppléant de Conthey regrette que le Département détourne les décisions parlementaires en allouant un reliquat au service de l'archéologie au mépris du refus du Grand Conseil au moment du budget : c'est légal, mais contradictoire.



Charles-Albert Gillioz, député-suppléant de Conthey.

DSSI

Christophe Claivaz, au nom des libéraux-radicaux, salue des comptes bons et maîtrisés pour le Département de la Sécurité, des affaires Sociales et de l'Intégration. Il soulève notamment quelques questions à l'intention de la cheffe du Département. Le système de communication « POLYCOM » doit entrer

en vigueur au plus vite et toutes les mesures nécessaires doivent être prises. Le Valais connaît un recul des jours de service de l'armée sur son territoire. Des interventions à Berne doivent être faites pour inverser la tendance. Nous ne devons pas avoir que les nuisances.

DEET

La députée de Monthey, Marie-Claude Ecoeur, porte-parole du PLR, a relevé 3 points concernant les comptes du Département de l'Economie, de l'Energie et du Territoire. En premier lieu, le registre foncier rapporte près de 80 millions à l'Etat ; les utilisateurs seraient en droit d'attendre un service à la hauteur. Ce n'est malheureusement pas le cas, les différents registres ne sont pas unifiés et la facturation est tout aussi disparate.

3 millions ont été alloués aux entreprises à haute valeur ajoutée, c'est une excellente chose, mais un bilan de ces investissements serait opportun. Enfin, qu'en est-il du SAU, le projet est-il terminé et des dépassements sont-ils constatés ?

DFIS

Les résultats du Département des Finances, des Institutions et de la Santé sont évidemment à l'image de ceux de l'Etat, ils sont bons. Bernard Rey, au nom des libéraux-radicaux, soulève néanmoins quelques remarques. L'Institut Central des Hôpitaux Valaisans (ICHV) fait des bénéfices, c'est bien. Qu'il les investisse dans un bâtiment c'est correct légalement, mais le Parlement pourrait être informé, d'autant plus si le service de la santé envisage de s'y installer.

D'autres part, le PLR restera attentif à l'augmentation des coûts de personnel au sein du réseau santé. Tout comme il sera vigilant sur l'évolution des comptes de

PLR

Les Libéraux-Radicaux

préfinancement qui ne doivent pas excéder la durée de trois ans.

Justice

Les libéraux-radicaux, par l'intermédiaire d'Alexis Turin, relèvent que *sur la base des rapports sur l'administration de la justice établis par le Tribunal cantonal, le juge d'instruction cantonal ad hoc, le Tribunal des mineurs et le Ministère public, le groupe libéral-radical en déduit que notre justice fonctionne à satisfaction. Que tous les acteurs de la justice en soient ici remerciés.*

Malgré le bon fonctionnement général et les importants efforts faits pour se préparer aux modifications d'organisation prévues au 1 janvier 2012, quelques soucis persistent. L'instruction pénale, tout particulièrement dans le Bas-Valais, souffre de retard. Le personnel est en surcharge de travail permanente. Le PLR s'inquiète que la justice soit rendue de la même manière dans tout le canton. Les locaux de St-Maurice méritent une amélioration, car ils ne correspondent pas aux standards attendus.

Dans le domaine judiciaire, selon la proposition de la commission de justice, par la voix de sa présidente Anne-Marie Sauthier, le Parlement a élu l'équipe des procureurs et des substituts conformément à la nouvelle organisation. Après les cadres déjà élus précédemment, ce sont 17 procureurs et 2 substituts (voir la liste sur le tableau ci-contre) qui ont été nommés.

Inspectorat des finances

Cette session a permis aux parlementaires de prendre connaissance du rapport annuel de l'inspecteur des finances. Si René Constantin, au nom des libéraux-radicaux, a salué le travail de ce service, il a soulevé 3 points qui méritaient des commentaires.

Tout d'abord, le système informatique e-DICS qui permet de suivre les différents projets en cours dans les services de l'Etat, est mis en cause par l'inspecteur. Les libéraux-radicaux nuancent ces propos et demandent au Conseil d'Etat d'encourager tous les services à l'utiliser et à mettre en œuvre les améliorations nécessaires. Les chiffres ne disent pas tout, il est nécessaire de travailler sur d'autres informations.

Les procureurs

Arnold Martin
Arnold Rinaldo
Bruttin Mottier Liliane
Burkhalter Patrick
Délez Jean-Nicolas
Gianadda Géraldine
Greter Jean-Pierre
Jelk Fabienne
Lovey Dominique
Medico Philippe
Raboud Emmanuelle
Ritz Marzel
Schriber Patrick
Seppey Catherine
Sudan Alexandre
Vergères Olivier
Voirol Revaz Marie-Line

Les substituts

Dorsaz Mathieu
Gisler Frédéric

Le rapport soulève également des comportements inadéquats de certains fonctionnaires. Voilà pourquoi le conseiller d'Etat Tornay parlait de comportements indécents en mars dernier. A la HEP, à la caisse de chômage ou encore dans un office de poursuites et faillites des hauts fonctionnaires ont failli. La justice tranchera sur leurs comportements, mais

PLR

Les Libéraux-Radicaux

l'Etat doit, au minimum, récupérer les montants perçus indûment.

Si l'inspectorat des finances dénonce à bon escient des situations qui le demandent, on peut s'interroger sur son zèle à intervenir dans des affaires communales. La dénonciation du président de Sion, Marcel Maurer, s'est faite sans s'appuyer sur des éléments consolidés. Le rapport de l'inspectorat des finances le reconnaît du bout des lèvres. Le PLR aimerait demander une publication des cas où une dénonciation a abouti sur un non-lieu.

RSV

Le rapport sur l'exercice 2009 du Réseau Santé Valais (RSV) a été passé sous la loupe. Anne-Marie Sauthier, au nom du PLR, a relevé la nécessité d'une mise en œuvre rapide de l'audit décidé lors de la session de mai. Des personnes neutres, qualifiées et indépendantes doivent mener cette étude.

Du côté financier, le résultat est bon. Toutefois, il faut relever la dissolution d'une réserve exceptionnelle qui n'est que ponctuelle et la constante augmentation des charges de personnel. Nos coûts globaux sont 13% en dessous de la moyenne suisse, c'est bien, mais nous devons rester vigilants.

Les soins palliatifs ont été intégrés au RSV. Ce point positif devra être suivi avec attention pour qu'il corresponde au mieux aux besoins de la population. Les deux-tiers des médecins ont plus de 55 ans. Des mesures pour aider à la formation des généralistes sont nécessaires. Le RSV va dans le bon sens en engageant un responsable de cette formation.

Enfin, la députée de Savièse s'interroge sur le déménagement du service dans les locaux de l'ICHV.

Protection des données

Le rapport d'activité de la commission cantonale de protection des données a permis aux libéraux-radicaux, par la voix de Christophe Perruchoud, de s'étonner que la nouvelle loi ne soit toujours pas entrée en vigueur. Mme Sury, la nouvelle préposée, élue en février, ne peut donc toujours pas travailler. La réponse du Conseil d'Etat, qui met ce fait sur le dos des communes, n'est pas satisfaisante.

Pour le reste, la commission s'est concentrée essentiellement sur la préparation de l'élection du préposé et sur quelques décisions. Son rôle de contrôle n'a pas pu être rempli faute de temps à disposition.

Loi sur le personnel



La députée de Vex, Stéphanie Favre, est intervenue pour améliorer la loi sur le personnel de l'Etat.

Une des caractéristiques des félins est d'avoir un squelette flexible permettant une grande souplesse. Et bien, il en va de même du projet de loi qui nous est soumis aujourd'hui. Vous comprendrez que cette caractéristique de flexibilité plait au PLR, du moment où l'Etat du Valais essaie de rester un employeur concurrentiel. La porte-parole du PLR, Stéphanie Favre, est satisfaite du projet de loi sur le personnel présenté par le Conseil d'Etat. Toutefois, différentes améliorations ont été demandées.

PLR

Les Libéraux-Radicaux

La perception automatique des cotisations d'un partenaire social n'est pas le rôle d'un employeur qui se veut moderne. Malgré le combat du PLR sur ce sujet, il a perdu le vote. Tout comme la délégation de compétence de certains engagements aux chefs de service était contestée, là aussi, défaite au moment du vote. Rebelote au moment de déléguer la compétence de fixer la durée du travail et des vacances au Conseil d'Etat. Le PLR voulait laisser cette compétence au Parlement : défaite au moment du vote.

Au final, la loi passe la rampe de la première lecture.

Bourses et prêts d'honneur

Deux objets étaient au programme de la session afin d'améliorer les aides au financement des études. Malgré le plaidoyer du groupe PLR, par son porte-parole Xavier Moret, le Parlement a rejeté l'accord intercantonal sur l'harmonisation des régimes des bourses d'étude par 63 voix contre, 55 pour et 5 abstentions. Ensuite, la loi cantonale sur les allocations de formation a été acceptée. Les libéraux-radicaux se sont battus pour tenter d'améliorer les conditions-cadres dans ce domaine et ne pas pénaliser les étudiants de notre canton. En gagnant plusieurs votes, ils ont, avec l'appui du conseiller d'Etat Claude Roch, permis de corriger au mieux le rejet du concordat.

Valais Tourisme

Pour lutter contre la crise qui guette, Valais Tourisme demandait des rallonges pour son budget marketing : 2 millions pour 2010 et 2 millions pour 2011. Jean-Claude Vocat, au nom du PLR, s'est élevé contre cet investissement inutile à court terme : *Si vous êtes au chômage, sans pouvoir d'achat, vous n'allez pas venir en vacances en Suisse à cause d'une action marketing.*

Au final, 2 millions ont été accordés pour 2010 et on rediscutera au moment du budget 2011.

Rhône 3

La troisième correction du Rhône (R3) focalise toujours l'attention. Si, lors de la session de juin, une décision concernant l'acquisition de terrain était à l'ordre du jour, c'est bien l'ensemble du projet qui pose question. Willy Giroud, au nom du groupe PLR, s'est déclaré favorable à des acquisitions de terrains industriels selon les opportunités. Cependant, il semble que le Gouvernement mette la charrue avant les bœufs. Il est temps maintenant de comparer les différentes possibilités, de terminer la carte des dangers et le plan d'aménagement de la plaine du Rhône avant d'acquiescer des terrains en nombre.

Lignes électriques

Le Parlement a accepté un crédit de 13,6 millions pour la mise sous terre d'une ligne à haute tension de 65kV dans la région de Brigue dans le cadre des travaux Rhône 3. La part cantonale s'élèvera à un peu plus de 2 millions. Willy Giroud, porte-parole des libéraux-radicaux, s'étonne d'une certaine précipitation du projet et des dépassements déjà constatés à cause d'imprévus : ça n'augure pas bien de la suite de R3...

Dranse

9,5 millions seront investis pour sécuriser la Dranse sur le territoire des communes de Vollèges et Sembrancher. Laurent Bürcher, au nom des libéraux-radicaux, a salué ce projet qui évitera les déboires semblables aux inondations de 2000. Le plat de Sembrancher qui a connu un fort développement ces dernières années, mérite cet investissement.

PLR

Les Libéraux-Radicaux

Borzuat

Comme l'a relevé la commission, le projet présenté au canton est bon et il s'intègre dans un plan directeur. Le PLR apprécie cette démarche cohérente qui permet d'avoir une vision d'ensemble. En effet, la commune de Sierre a établi des priorités dans la rénovation de ses écoles, mais a également élaboré des synergies avec d'autres établissements comme par exemple la nouvelle crèche. Cette politique permet une vision à long terme, avec un développement harmonieux et construit, tout en maîtrisant les coûts. Régine Pralong, au nom des libéraux-radicaux, résume bien ce bon projet. Le Parlement a accepté un crédit de 2,5 millions qui correspondent au 30% de cette étape.

Registre foncier

Le Grand Conseil a accepté un crédit d'engagement de 20 millions pour la modernisation du registre foncier et la mise en place d'un système d'information du territoire (projet RF 2020). Les libéraux-radicaux ont relevé, par Narcisse Crettenand, les flous et les manques dans ce projet. *La matière de ce message est à l'image de la confiture: moins on en a, plus on l'étale et la lecture de ce message nous laisse effectivement sur notre faim!* Le député d'Isérables a relevé de nombreuses incohérences : estimation approximative des coûts basée sur aucune analyse, pas de stratégie de communication, etc. Le PLR a obtenu la nomination d'un organe de conduite et de contrôle qui devra suivre le projet et en informer régulièrement la commission parlementaire en charge de ce dossier.

Châteauneuf

Le Parlement a accepté un crédit de 8, 5 millions pour la première étape des travaux de transformation,

d'assainissement et de modernisation des locaux de formation sur le site de Châteauneuf. Faisant suite aux décisions de principe déjà prises par le Grand Conseil en mars dernier, Yves Fournier, au nom du PLR, a relevé la nécessité de cet investissement .

Urgences

Au chapitre des traitements en urgence, le postulat des députés de Martigny Yves Fournier et Xavier Moret, ainsi que leurs collègues des autres partis de la ville concernant la sécurité a été accepté. Le Conseil d'Etat mettra en place une commission avec tous les partenaires concernés.

Trois questions ont été posées au nom du groupe PLR. Olivier Delaloye s'inquiétait de l'avenir des abeilles suite aux différentes maladies et à la propagation du feu bactérien. L'Etat investit près de Fr. 400 000.- pour l'aide à l'implantation des apiculteurs et il reste en contact avec les associations pour le suivi de la situation.

Christophe Perruchoud, lui, a demandé des chiffres sur la situation des contingents de vente d'immeubles aux étrangers (lex Koller). A fin 2007, il y avait 1429 dossiers en attente et à fin 2009, il en restait 980 et au 31 mai, 908.

Bernard Rey demandait s'il y avait des contrôles concernant la nouvelle loi qui interdit de fumer dans les établissements publics. Selon le Gouvernement, la situation est bonne et la loi respectée. 60 contrôles ont été effectués et moins de 10 établissements font l'objet d'une procédure administrative en vue de sanctions.

Pierrot Métrailler